

## MÉLANGES.

TABLEAU DE L'HÔTEL DE VILLE D'ENGHIEN. — Les détails qui peuvent servir à l'histoire de l'art sont toujours curieux à signaler. C'est à ce titre que nous transcrivons les extraits suivants du compte rendu par Adrien Rebz, massard de la ville d'Enghien du 1<sup>er</sup> février 1619 au 1<sup>er</sup> février 1620, relatifs à un tableau représentant l'histoire de saint Jacques que les échevins firent placer à l'hôtel de ville.

« Item, pour une peinture contenant l'histoire de Saint Jacques, achapté par messieurs, et mise en la chambre eschevinale a esté payé . . . . . xj l. »

« A Jean Caron, escrivain, pour avoir mis ladite peinture en moulures a esté payé, suivant l'accord fait avecq messieurs du magistrat . . . . . vij l. »

Il est fâcheux que le comptable ne nous ait pas conservé le nom du peintre à qui on devait ce tableau. On voit que les échevins d'Enghien tenaient alors à encourager l'art et en même temps à décorer convenablement leur salle de réunions.

Qu'est devenue cette œuvre d'art ? quand a-t-elle disparue de l'hôtel de ville d'Enghien ? Ce sont là des questions que nous posons ; peut-être un hasard heureux en fournira-t-il un jour la solution.

E. M.

ORAGE SUR LE CLOCHER DE HÉRINNES. — En 1440, la foudre tomba sur le clocher de l'église de Hérinnes et l'endommagea gravement. Lorsqu'il fallut réparer les dégâts, le chapitre de Sainte-Waudru, à Mons, voulut bien accorder une aide de vingt-cinq livres. Voici comment un compte de l'époque relate le sinistre.

« Sour le remontrance et requeste faite au cappitle dou darain samedy dou moix de décembre l'an mil iiij<sup>e</sup> et xl, par Sandres de Lasque, affin d'avoir aucune aydde pour l'ouvrage et réparation dou cloquier de Herines qui, par fortune de feu de tonnoir, avoit estet et estoit grandement amenry, a esté kierkies, sour le considération de le requeste doudit Sandres de à lui faire délivrer par Henry Lestocq, receveur de l'église medame Sainte-Waudrut audit lieu de Herines, la somme de xxv livres (1). »

CLOCHES DE CASTRES. — Les cloches de l'église de Castres furent refondues en 1490. La première fut baptisée sous le vocable de Saint-Martin, patron de la paroisse, elle servit à la sonnerie des heures ; la seconde, appelée Waudru, eut pour marraine les dames chanoinesses de Sainte-Waudru de Mons qui avaient la collation de la cure ; la bénédiction de ces cloches eut lieu le 22 juin 1490, ainsi que le rappelle l'article suivant d'un compte de l'époque :

« A le dit receveur payé à l'ordonnance de mes damoiselles à la loy de Castres la somme de xij livres tournois pour le don fait de la seconde clocque de l'église d'icelle ville, levée en leur nom, appelée Waudru et de laquelle église mes dites damoiselles sont colatresse, ou mois de juing xxij<sup>e</sup> jour en ce compte, (car au regard de le grande clocque faite en icelle église, elle a esté mise à nom apriès saint Martin, patron de lieu et aussi parce que les heures sonnent sus qui a esté la cause pour coy mes dites damoiselles ne l'ont point fait lever, sinon la seconde, pourquoy mis en despense. . . . . xij l. » (2).

E. M.

(1) Compte des recettes du chapitre de Sainte-Waudru ès meltes de Hal, Braine-le-Comte et Enghien, du 1 octobre 1440 au 30 septembre 1441. — Archives de l'État, à Mons.

(2) Compte cité, du 1 octobre 1489 du 30 septembre 1490.